COSYDEP
Sénégal

REPONSES AUX CONSEQUENCES DU COVID-19 SUR L'EDUCATION LA COSYDEP PROPOSE ET S'ENGAGE

VAINCRE LE COVID-19 PAR L'EDUCATION

CONTRIBUTION AU PLAN DE REPRISE DES ENSEIGNEMENTS

(EXTRAIT DU DOSSIER "COSYDEP, EDUCATION FACE AU COVID")

COSYDEP, avril 2020

Contenu

I. ELEMENTS DE CONTEXTE 3
II. DES INITIATIVES POUR ASSURER LA CONTINUITE DES ENSEIGNEMENTS 4
III. CONTRIBUTION A L'ELABORATION D'UN PLAN DE REPRISE DES ENSEIGNEMENTS 4
DES PRÉALABLES 5
DES CONDITIONS 5
DES PROJECTIONS 5
1. Hypothèse 1 : Reprise sur l'ensemble du territoire et pour tous les élèves à la date du 4 mai 2020 ... 6
2. Hypothèse 2 : Reprise progressive en commençant par les régions et départements non encore touchés, en mai 6
3. Hypothèse 3 : Reprise progressive en commençant par les classes d'examen, en fin mai 7
4. Hypothèse 4 : Reprise progressive à partir de juin 7
5. Hypothèse 5 : Reprise non synchrone par une autonomisation des académies en fonction du gap horaire 8
Check List de reprise des enseignements : quels indicateurs sociaux, sanitaires, moraux, logistiques et pédagogiques ? 9
IV. IMPACTS DU COVID-19 SUR LE SYSTEME EDUCATIF SENEGALAIS 10
1. A court terme 10
2. Dans le moyen et le long terme 10
3. Impact positif : 11
CONCLUSION 11
ANNEXES 12
ANNEXE I : ALTERNATIVES A L'ENSEIGNEMENT EN PRESENTIEL DANS LE CONTEXTE DU COVID 13
1. La radio 13
2. La télévision 13
3. Les téléphones portables 14
4. L'apprentissage en ligne 14
ANNEXE II : PLAN DE DECONFINEMENT – REGARD A TRAVERS LE MONDE 16
1. Au Burkina Faso 16
2. En Chine 16
3. En Allemagne 17
4. En Norvège 17
5. Au Danemark 18
6. En France 18
7. Au Canada 19
ANNEXE III : DES INITIATIVES DE LA COSYDEP 20
..... 22

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

La pandémie du COVID-19 prend naissance en Chine, dans la province de Hubei et plus précisément dans la ville de Wuhan. Le 31 décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) fut informée d'une épidémie de « pneumonie » sévissant dans la septième ville de Chine comptant environ 11 millions d'habitants.

En janvier 2020, 581 cas avaient été confirmés. Ils étaient tous localisés en Asie ou aux États-Unis. Dans l'ensemble, 17 personnes étaient décédées à cause du virus. Le 11 mars 2020, avec plus de 121 000 cas rapportés, l'OMS a officiellement déclaré que l'épidémie du COVID-19 était maintenant comme une pandémie considérée mondiale.

Le 25 février, le ministre algérien de la Santé, annonce à la télévision publique que le premier cas vient d'être diagnostiqué. L'Algérie est, au 6 mars, le premier foyer en Afrique avec 17 cas dont 16 dans une même famille. Ensuite le virus fait son apparition en Angola, en Egypte, au Bénin, au Botswana et gagne progressivement le continent africain dans toutes ses régions.

De fait, l'OMS édicte des mesures de protection essentielles baptisées gestes barrières parmi lesquels, la réduction des contacts physiques, l'arrêt des regroupements, le lavage des mains etc. En moins de deux mois, le covid-19 a bouleversé complétement le mode de vie et transformé aussi bien le vivre ensemble que les rapports entre les pays et les peuples.

Au Sénégal, le premier cas de contamination au COVID-19 a été enregistré le 02 mars 2020. Suite à cela, le Président de la République, tient un Conseil présidentiel à l'issue duquel, le Sénégal adopte les gestes barrières de l'OMS et prend des mesures urgentes dans une démarche multisectorielle.

Il s'agit principalement :

- De l'interdiction des grands rassemblements publics et des manifestations
- Du renforcement du contrôle aux frontières
- De l'interdiction des transports de voyageurs de région à région
- De la fermeture des établissements scolaires et universitaires à partir du 16 mars jusqu'au 06 Avril. Cette mesure a été prolongée par la suite jusqu'au 4 mai 2020 par décision du Conseil des Ministres en date du 1er avril 2020
- De la fermeture complète de l'espace aérien à partir du 20 mars à minuit jusqu'au 17 avril
- De la proclamation de l'état d'urgence instaurant un couvre-feu de 20h à 06h du matin
- De la création d'un fonds de riposte et de solidarité, FORCE COVID 19, d'un montant de 1000 milliards de FCFA
- De mesures fiscales en soutien aux entreprises.

Aujourd'hui, malgré des efforts soutenus, la situation devient de plus en plus préoccupante. A la date du jeudi 23 avril, le Sénégal compte 479 cas testés positifs dont 257 sont déclarés guéris, 06 sont décédés, 01 évacué et 215 encore sous traitement. 09 des 14 régions que compte le pays sont touchées par le virus. Il est évident que les impacts de la pandémie se constatent dans tous les secteurs de l'économie nationale y compris celui de l'éducation où l'on va subir une perte de 06 semaines sur le quantum horaire annuel si la reprise se fait le 4 mai 2020. Au cas où la reprise ne s'effectue pas à cette date, le temps passé hors des établissements va s'accroître et rendre de plus en plus difficile et complexe le dénouement normal de l'année scolaire.

II. DES INITIATIVES POUR ASSURER LA CONTINUITE DES ENSEIGNEMENTS

Depuis la fermeture des établissements le 16 mars 2020 de nombreuses initiatives sont prises par le Ministère et beaucoup de bonnes volontés pour accompagner les élèves en vue de limiter l'effet de l'arrêt des cours sur les programmes scolaires. Dans cette optique, le Ministère de l'Education nationale a mis en place un Comité de veille et d'alerte chargé d'organiser et de coordonner la riposte contre le COVID-19. Ainsi, il a été lancé l'initiative *« Apprendre à la Maison »,* par la mise en place de ressources numériques en ligne et l'ouverture, en partenariat avec la Radiotélévision Sénégalaise, d'un canal permettant la diffusion de programmes éducatifs en continu.

En outre, l'on a noté d'autres initiatives entreprises par des citoyens et certains média. Toutefois, toutes ces initiatives, aussi salutaires qu'elles puissent être, comportent des limites soit dans leur portée pédagogique soit dans leur capacité d'inclusion de l'ensemble des catégories d'élèves à cibler. Il s'y ajoute qu'elles ne dissipent pas entièrement les inquiétudes des parents, élèves étudiants et enseignants quant à l'issue de l'année scolaire.

La COSYDEP qui réfléchit sur la situation depuis l'apparition de cette pandémie dans notre pays, a initié des concertations et produit des déclarations visant à contribuer à la construction d'une réponse efficace à la situation conformément aux instructions du Président de la République à l'endroit des Ministres en charge de l'éducation lors du Conseil des Ministres du mercredi 15 avril 2020.

III. CONTRIBUTION A L'ELABORATION D'UN PLAN DE REPRISE DES ENSEIGNEMENTS

L'élaboration de la contribution de la COSYDEP s'inscrit dans un long processus de réflexion et de production ponctué par des déclarations, des réunions en ligne avec les instances et les organisations membres mais aussi avec des institutions y compris le ministère de l'éducation. La Coalition a aussi mené des échanges avec des partenaires vivant dans d'autres pays sous forme de benchmarking et enfin revisité quelques expériences au niveau national en matière de réponses aux crises du système éducatif.

Les scénarii de redémarrage des enseignements dans les établissements scolaires et universitaires proposés se fondent sur des préalables, des conditions, des projections et des hypothèses ; ils restent tributaires de l'avis des autorités scientifiques et médicales.

DES PRÉALABLES

- Exclusion de toute idée d'année blanche ou d'année invalide.
- Révision systématique du calendrier des examens
- Sécurisation et désinfection des écoles
- Priorité aux avis des autorités médicales

DES CONDITIONS

- Bilan des limites objectives des diverses offres d'accompagnement de la continuité pédagogique
- Evaluation du niveau de progression des enseignements – apprentissages
- Poursuite des initiatives d'accompagnement de la continuité des apprentissages
- Renforcement des stratégies de sensibilisation des communautés

DES PROJECTIONS

- Dénouement heureux de l'année (créer toutes les conditions requises)
- Ne laisser aucun élève en rade (candidats aux examens, élèves des classes préparatoires)
- Adhésion des acteurs au scénario retenu (validé de façon inclusive)
- Responsabilisation des autorités locales (Gouverneur, IA, Maire, …) pour l'adaptation et l'opérationnalisation du scénario retenu

1. Hypothèse 1 : Reprise sur l'ensemble du territoire et pour tous les élèves à la date du 4 mai 2020

- Organiser rapidement au plus tard le 2 mai le retour des enseignants à leur poste de travail et leur faire subir le test du COVID-19
- Déployer un dispositif de communication / sensibilisation / information dans les communautés pour mobiliser les parents et les élèves pour la reprise des cours
- Procéder à l'assainissement des écoles une semaine avant la reprise afin d'offrir un environnement sain et protecteur aux élèves et enseignants
- Doter les établissements de tous les équipements nécessaires (thermo-flash, masques, gel mains, dispositif de lavage des mains, ...)
- Désigner au niveau de chaque école des responsables chargés du respect des gestes barrières.
- Poursuivre les cours jusqu'en mi-aout
- Organiser les examens en octobre, avec des dispositions face à la saison des pluies.
- Démarrer la nouvelle année scolaire en mi-novembre.

Une première analyse conduit à considérer que l'hypothèse 1 parait très peu probable. En outre, il convient d'écarter deux choix extrêmes : vouloir maintenir le calendrier initial des examens ou opter pour une année blanche.

Cette dernière entrainerait des déperditions massives dans les effectifs pour des raisons liées à l'âge, à la soutenabilité de la scolarisation, à la déception ou au découragement des élèves.

La Coalition considère ainsi que l'entrave au fonctionnement normatif du système éducatif, relevant d'une force majeure ayant une envergure mondiale, met chaque pays devant sa responsabilité historique de trouver une réponse convenable à sa situation.

2. Hypothèse 2 : Reprise progressive en commençant par les régions et départements non encore touchés, en mai

- Les mesures et dispositifs de surveillance et de sécurité de l'hypothèse 1 restent valables
- Les mesures sur la disponibilité des enseignants restent de rigueur
- Tous les élèves reprennent les cours dans les zones retenues
- Les autres régions reprennent en fonction de leur situation
- Les enseignements se déroulent jusqu'en fin juillet pour ceux qui reprennent en mai et fin aout pour ceux qui reprennent en juin
- Les examens sont organisés en octobre
- Le démarrage de la nouvelle année scolaire est prévu en mi-novembre.

3. Hypothèse 3 : Reprise progressive en commençant par les classes d'examen, en fin mai

- Les mesures et dispositifs de surveillance et de sécurité de l'hypothèse 1 restent valables
- Les mesures sur la disponibilité des enseignants restent de rigueur
- Les élèves de CM2, de troisième et de terminale reprennent les cours
- Les initiatives d'accompagnement de la continuité pédagogique se poursuivent
- Les effectifs sont scindés en groupes classes d'au maximum 20 élèves
- Tous les enseignants de l'établissement sont mobilisés pour la prise en charge des groupes-classe (1 élève par table banc)
- Les candidats font cours jusqu'en fin juillet
- Les candidats deviennent les tuteurs des élèves des classes intermédiaires en leur transmettant des exercices préparés par l'équipe pédagogique
- Les élèves des classes intermédiaires reprennent en juin
- Les classes sont reconfigurées à la normale à l'arrivée des élèves en fin juin
- Les cours se déroulent jusqu'en aout
- Les examens sont organisés en octobre
- La nouvelle année scolaire démarre en mi-novembre.

La combinaison des scénarii des hypothèses 2 et 3 pourrait conduire à une hypothèse 4 qui s'oriente vers une reprise progressive utilisant deux approches : une couverture des classes d'examens combinée à un déploiement en commençant par les zones non touchées vers les autres.

4. Hypothèse 4 : Reprise progressive à partir de juin

- Les mesures et dispositifs de surveillance et de sécurité de l'hypothèse 1 restent valables
- Les mesures sur la disponibilité des enseignants restent de rigueur
- Les élèves de CM2, de troisième et de terminale reprennent les cours
- Les effectifs sont scindés en groupes classes d'au maximum 20 élèves
- Tous les enseignants de l'établissement sont mobilisés pour la prise en charge des groupes-classe (1 élève par table banc)
- Les candidats font cours jusqu'en fin juillet et prennent un petit congé pendant le mois d'août
- Les candidats reprennent les cours pendant le mois de septembre et s'adonnent à des révisions/ consolidation
- Les élèves des autres classes poursuivent les apprentissages à la maison et font leur reprise en fin juin
- Les candidats deviennent les tuteurs des élèves des classes intermédiaires en leur transmettant des exercices préparés par l'équipe pédagogique
- Les élèves des classes intermédiaires poursuivent leurs programmes pendant le mois de septembre
- Les examens sont organisés en octobre, avec un rattrapage pour les classes préparatoires
- La nouvelle année scolaire démarre en mi-novembre.

5. Hypothèse 5 : Reprise non synchrone par une autonomisation des académies en fonction du gap horaire

- Les mesures et dispositifs de surveillance et de sécurité de l'hypothèse 1 restent valables
- Les mesures sur la disponibilité des enseignants restent de rigueur
- Chaque académie propose un calendrier réaménagé pour la résorption du gap horaire, entre juin, juillet et septembre
- Chaque académie propose son plan d'opérationnalisation de la reprise progressive
- Les examens sont organisés en octobre
- La nouvelle année scolaire démarre en mi-novembre.
-

Avec environ 2 mois de pause, si l'on enlève les fêtes de fin de semestre et les jours fériés, les élèves ont besoin de 60 jours pour rattraper le retard. Ce rattrapage pourrait être effectué en responsabilisant les académies qui prendront en compte leurs spécificités.

Autrement dit, cette hypothèse se veut d'éviter d'enfermer tout le système dans un même cadre temporel en faisant de sorte que chaque académie s'organise pour combler le gap.

Pour rappel, les prévisions pluviométriques font état d'un démarrage précoce de l'hivernage et d'une fin tardive.

COVID-19 au Sénégal : Nous sommes tous des soldats

Check List pour la reprise des enseignements

Quelles conditions psychosociales, sanitaires, logistiques et pédagogiques ?

L'analyse des différents scénarii qui permettent d'achever l'année, révèle que chaque option recèle des limites et nécessite des innovations majeures. Par ailleurs, tout scénario de redémarrage retenu doit se fonder sur des préalables, des conditions, des projections et des hypothèses qui restent tributaires de l'avis des experts médicaux et scientifiques. Il s'y ajoute que la période qui nous sépare de la reprise doit être pleinement mise à profit en termes de dispositions anticipatoires à prendre :

- ⇒ Sécuriser les établissements, en tant que patrimoine, en renforçant les services de gardiennage et en assurant le paiement des factures d'eau et d'électricité.
- ⇒ Nettoyer et désinfecter systématiquement tous les établissements en amont et chaque soir à partir de la reprise
- ⇒ Mettre à disposition un fonds destiné à l'accompagnement du processus de reprise (thermo-flash, dispositifs de lavage des mains, produits d'hygiène, masques, création et/ou fonctionnalité de blocs sanitaires, guide de résilience, etc.)
- ⇒ Organiser rapidement le retour des enseignants à leur poste de travail et leur faire subir le test du COVID-19
- ⇒ Organiser le transport / le déplacement des élèves et enseignants vers leurs lieux d'études, en prenant en compte les gestes barrières
- ⇒ Définir un plan de mouvement des apprenants (entrée à l'école, cour de récréation, taille de la classe avec 1 élève par table banc, sortie de l'école)
- ⇒ Définir un plan d'hygiène incluant le lavage régulier des mains, le respect de la distanciation sociale, le respect des gestes barrières
- ⇒ Mettre à disposition un personnel d'accompagnement au niveau de chaque IEF (Assistants sociaux, psychologues conseillers, agent de santé, …) en impliquant les collectivités territoriales et les organisations communautaires
- ⇒ Prévoir un dispositif opérationnel de prise en charge de toute urgence signalée
- ⇒ Assurer une prise en charge spécifique des enseignants et apprenants malades chroniques, diabétiques, hyper tendus, … qui ne doivent en aucun cas s'exposer devant cette crise
- ⇒ Eviter d'enfermer tout le système dans un même cadre temporel en faisant de sorte que chaque académie s'organise pour prendre en compte ses spécificités
- ⇒ Accompagner systématiquement les apprenants des classes intermédiaires, quel que soit le scénario retenu
- ⇒ Garantir une préparation psychosociologique rassurante par des stratégies de communication (avant et pendant la reprise) en direction des parents, des élèves et de leurs enseignants en vue d'avoir leur adhésion au scénario retenu
- ⇒ S'assurer de l'adhésion et de l'engagement de tous les acteurs (OSC, syndicats, parents, apprenants, guides religieux, coutumiers et communautaires) au scénario retenu
- ⇒ Vulgariser le plan de riposte du MEN

La COSYDEP considère que l'entrave au fonctionnement normatif du système éducatif, relevant d'une pandémie ayant une envergure mondiale, met chaque pays devant sa responsabilité historique de trouver une réponse convenable à sa situation. Le Sénégal a le devoir de trouver sa propre solution au risque d'être jugé par l'histoire, tenant compte de la condition préjudicielle qui demeure l'avis des experts scientifiques et médicaux.

IV IMPACTS DU COVID-19 SUR LE SYSTEME EDUCATIF SENEGALAIS

1. A court terme

Le premier effet du COVID-19 sur le système éducatif est la rupture brutale de la continuité des enseignements dans les établissements. La mise en vacance forcée des élèves et étudiants remet en cause le calendrier scolaire et les planifications des activités pédagogiques ou budgétaires. La complication du dénouement de l'année scolaire est aussi à retenir dans la mesure où le temps perdu sera difficilement rattrapable du fait des nombreux facteurs qui empêchent le respect du quantum horaire dans notre pays. En temps de paix, nos écoles réalisaient difficilement plus de 700 heures d'enseignement par an. Le retard inévitable dans la mise en œuvre des réformes pédagogiques et structurelles prévues dans le Programme sectoriel de l'éducation devra aussi être pris en compte parmi les effets dans le court terme du COVID-19 sur le système éducatif.

2. Dans le moyen et le long terme

Il faudra s'attendre à une baisse du niveau des élèves et des performances d'autant que des stratégies efficaces susceptibles d'assurer la continuité des enseignements pour tous et partout ne sont pas développées. En outre, il faut aussi s'attendre à un accroissement des taux d'abandons et de décrochage scolaires. L'absence d'une politique spécifique de soutien aux élèves vulnérables mais aussi et surtout l'accroissement hautement probable de la pauvreté des ménages en lien avec les effets économiques du COVID-19 créent assurément des inégalités entre les élèves. Certains parents déjà éprouvés seront encore plus faibles économiquement pour faire face aux exigences de la scolarisation des enfants. Il faut s'attendre surtout à la réduction des ressources financières et notamment celles destinées à l'éducation du fait des besoins qui émergent dans d'autres secteurs. Présents au niveau de l'éducation, les parents seront obligés de supporter l'essentiel des dépenses, ce qui contribuerait à creuser davantage le fossé entre les enfants.

Moyen terme

- ◊ Démotivation chez les apprenants et enseignant(e)s qui se mettent déjà dans la perspective d'une année blanche
- ◊ Faible niveau des élèves des classes intermédiaires
- ◊ Chevauchement des années scolaires et risque de bourrage des apprenants
- ◊ Augmentation du volume de travail des enseignant(e)s
- ◊ Baisse des taux d'admission aux différents examens et des taux de promotion scolaires
- ◊ Augmentation des effectifs avec une hausse des taux de redoublement
- ◊ Aggravation des inégalités en matière d'éducation

Long terme

- ◊ Augmentation du taux de déperdition scolaire surtout chez les filles qui sont tentées par une réorientation vers des activités génératrices de revenus pour les foyers fortement touchés par la crise économique née du COVID 19
- ◊ Non-respect des délais d'exécution des projets et programmes d'appui avec un risque d'arrêt des financements
- ◊ Rallongement des coûts unitaires de l'éducation aussi bien pour l'Etat que pour les parents
- ◊ Accentuation de la fracture entre milieux ruraux et urbains dans l'accès à une éducation de qualité du fait de la fracture numérique qui laisse en rade un grand nombre d'enfants
- ◊ Déficit dans la mise à niveau des enseignants (annulation des séminaires, formations, encadrements, ...)

3. Impact positif :

◊ Renforcement de la résilience du secteur de l'éducation
◊ Changement de paradigme dans le système (socialisation, relation enseignant / élève, lieux de déroulement des processus d'enseignement apprentissage)
◊ Renforcement de la place des dispositifs alternatifs d'enseignement apprentissage (apprendre à distance)
◊ Renforcement de la place des TIC dans le système en tant que dispositif incontournable des processus d'enseignement apprentissage à l'ère du numérique
◊ Occasion pour les OSC actives dans l'éducation d'insister sur les réformes profondes de l'éducation pour prendre en compte les évolutions du contexte
◊ Opportunité pour les militants et défenseurs de la cause de l'éducation de rappeler la place de l'éducation dans le développement économique et sociopolitique mais aussi d'exiger des budgets conséquents pour investir davantage dans l'éducation.

CONCLUSION

Le Sénégal à l'instar des autres pays du monde en lutte contre la pandémie du COVID-19 devra absolument trouver une voie de sortie qui préserve les intérêts des élèves et des enseignants. Le génie de notre peuple devrait pouvoir le permettre. Il est évident que chaque pays a le devoir de trouver sa propre solution pour éviter d'être condamné par l'histoire. Une histoire qui entame un tournant décisif avec le COVID -19 qui nous donne des leçons parmi lesquelles les limites de nos choix existentiels, économiques et sociaux.

La situation vécue par l'humanité toute entière en cette année 2020, exige que soit redéfinies les priorités et que l'homme reste la valeur des valeurs qui se trouve au début et à la fin de tout développement. L'on aura constaté que le règne de ce nouveau paradigme qui commence déjà devrait, d'ailleurs se sentir à travers la réponse des acteurs de l'éducation à la crise et la trouvaille géniale qui permettra de terminer les enseignements et d'organiser sereinement les examens scolaires.

Ces fermes convictions font que la COSYDEP rejette vigoureusement toute idée d'année blanche et reste convaincue qu'une sortie de crise heureuse doit demeurer la préoccupation des acteurs. La balle est donc dans notre camp et il faudra la jouer avec l'ensemble des acteurs du système, avec le Ministère de l'Education nationale en première ligne.

Il découle de cela que l'éducation devrait être la priorité de toutes les priorités dans la mesure où l'éducation reste incontestablement la clé du développement durable. Aucune pression ne devrait contraindre à négliger le droit à l'éducation, condition de tous les autres droits.

Il semble nécessaire de travailler en urgence sur plusieurs volets du secteur de l'éducation :

- Maintenir et renforcer l'offre de services éducatifs d'urgence
- Renforcer les équipements et améliorer la qualité des infrastructures scolaires
- Travailler à mettre en place des dispositifs d'enseignements pertinents qui résistent aux chocs sanitaires, économiques et écologiques
- Accroître les investissements dans l'éducation, en évitant toute perspective de baisse du budget quelque soient les justifications
- Accorder une attention plus soutenue aux enfants vulnérables

ANNEXES

ANNEXE I : ALTERNATIVES A L'ENSEIGNEMENT EN PRESENTIEL DANS LE CONTEXTE DU COVID

Alternatives à l'apprentissage

Globalement les alternatives à l'apprentissage en cette période du covid-19 sont les mêmes dans tous les pays. Ces initiatives sont développées à la fois par le secteur public et le secteur privé. Elles tournent autour de :

1. **La radio**

À une époque saturée par les technologies numériques et mobiles, la radio demeure la technologie la plus facile d'accès dans le monde. Selon l'UNESCO, au niveau mondial, au moins 75% des foyers ont accès à la radio et, en Afrique subsaharienne, entre 80 et 90% d'entre eux ont accès à un poste de radio en état de marche.

Un certain nombre de pays utilisent la radio à des fins éducatives, notamment le **Cabo Verde**, probablement l'un des meilleurs exemples dans ce sens, qui diffuse des pièces de théâtre radiophoniques, des leçons, des cours particuliers et d'autres émissions éducatives pour atteindre les élèves de ses dix îles. Au **Soudan**, des élèves de Juba participent à un programme interactif d'enseignement par la radio https://www.globalpartnership.org/fr/blog/4-options-denseignement-distance-envisager-durant-cette-pandemie-de-covid-19

L'IRI est une approche pédagogique unidirectionnelle par radio qui permet d'atteindre les élèves et les enseignants (ou dans ce cas, les élèves et leurs parents) par le biais de leçons interactives préenregistrées. L'IRI a été utilisée avec succès à travers le monde **(Honduras, Nicaragua, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Guinée, Liberia, Somalie, Cabo Verde, Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Zanzibar, Sao Tome et Principe, Mali, Afrique du Sud, Inde et République démocratique du Congo)** pour favoriser l'apprentissage des élèves.

2. **La télévision**

Malgré des coûts de production élevés, la télévision a une portée considérable et présente l'avantage d'être un support visuel familier et attrayant. Il existe une longue tradition du recours à la télédiffusion comme moyen d'éducation à distance dans les pays qui disposent d'une infrastructure de radiodiffusion ou de satellite bien développée **(Cuba et le Royaume-Uni, par exemple)** et qui couvrent une vaste étendue géographique **(Canada, Australie, Chine, Mexique, Brésil, Indonésie et États-Unis).**

Des pays comme le **Nigeria, le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie** disposent d'une solide infrastructure technique et humaine, et sont connus pour leur industrie télévisuelle qui produit des programmes télévisés attrayants tant pour la télévision traditionnelle que pour internet. RFI et France 24 dans les pays francophones ; RTP dans les pays lusophones et BBC en Afrique anglophone. Ces services pourraient éventuellement fournir aux élèves des programmes éducatifs globaux, en portugais et en anglais. L'une des utilisations les plus anciennes et les plus réussies de la télévision à vocation pédagogique, et qui mérite d'être consultée si l'on considère ce média, est le programme « telescundaria » du **Mexique**. La « telesecundaria » propose des programmes d'enseignement tout au long de l'année aux écoles secondaires de premier cycle **des zones rurales du Mexique** (et plus récemment du Guatemala), grâce à une programmation combinant des émissions en classe, assorties de textes et de discussions dirigées par des surveillants en classe.

En Afrique subsaharienne, la télévision nationale du **Botswana** (BTV) propose des programmes éducatifs quotidiens, principalement en mathématiques et en sciences, diffusés sur 90% du territoire national grâce à son émetteur terrestre et sur 100% du territoire national grâce au satellite. Le ministère **sud-africain** de l'Éducation de base propose également des programmes télévisés éducatifs.

Le **Sénégal** s'inscrit dans la dynamique des cours télévisés avec des chaines comme télé école, ou « écoles au Sénégal » ou encore des programmes de renforcement dispensés par ITV, TFM dans le contexte du covid-19 (https://www.jeuneafrique.com/922593/societe/senegal-les-bons-et-les-mauvais-points-de-lecole-a-distance-au-temps-du-coronavirus/ https://www.au-senegal.com/education-le-tele-enseignement-pour-pallier-l-absence-de-cours,15881.html).

Un certain nombre de pays - **la France, le Kenya, l'Afrique du Sud et les États-Unis** - considèrent que la télévision est sans doute le moyen le plus direct et le plus efficace de poursuivre la scolarisation des élèves. Ils utilisent donc leurs services de radiodiffusion publics (France 4, *Kenya Broadcasting Corporation* et *South Africa Broadcasting Corporation*) à cette fin.

Aux États-Unis, le département de l'Éducation primaire et secondaire du Massachusetts diffuse des programmes éducatifs à domicile aux élèves des écoles primaires et secondaires via la chaîne WORLD Channel, en semaine de midi à 17 heures.

3. Les téléphones portables

Étant donné le nombre élevé de personnes possédant un téléphone portable partout dans le monde, y compris en Afrique subsaharienne où le nombre de smartphones achetés à bas prix a augmenté progressivement ces dernières années, les téléphones devraient être considérés comme un autre outil éducatif important pour assurer la continuité de la scolarisation pendant cette pandémie. Ils offrent (1) l'accès à des contenus, aux programmes d'études, à l'enseignement des langues et aux plans de cours (2) les applications éducatives (3) les médias sociaux (4) le tutorat.

Au Niger, les SMS ont été utilisés pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul. **L'Afrique du Sud** a été la première à diffuser des romans en série au moyen de simples téléphones portables. L'Institut sud-africain pour l'éducation numérique propose des livres d'histoires sur téléphone portable.

Il existe dans toute la région (notamment **au Nigeria, au Kenya et en Afrique du Sud**) une multitude de structures fournissant, à des fins commerciales, des programmes proposant un tutorat par vidéo ou SMS en temps réel.

4. L'apprentissage en ligne

Dans les endroits disposant d'une infrastructure technique, humaine et éducative (contenu numérique, évaluation, etc.) et où les élèves ont accès à des ordinateurs à domicile et à une connexion Internet suffisante, l'apprentissage en ligne est le plus judicieux car, il se rapproche le plus de l'expérience interactive, en temps réel et multimodale, attendue de l'apprentissage à l'école

Au **Maroc**, le coronavirus fait exploser la facture de l'école à distance, malgré la mise en place de cours gratuits en ligne. L'enseignement à distance est assuré sur des plateformes éducatives numériques gérées par le ministère de l'éducation les parents n'ont pas d'autre choix que le téléphone pour rester en contact avec les enseignants (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/20/au-maroc-le-coronavirus-fait-exploser-la-facture-de-l-ecole-a-distance_6037209_3212.html). Face à ces difficultés, les trois opérateurs marocains, en collaboration avec les ministères de l'éducation et de l'industrie, ont décidé d'offrir temporairement l'accès à tous les sites et plateformes officielles d'enseignement à distance.

Au **Sénégal,** cette mère de famille, Mme Mbodj Mame Dior Gassama, interrogée sur le sujet, nous apprend que l'école Anne-Marie Javouhey de la Médina, où l'une de ses filles étudie, lui envoie quotidiennement par e-mail des cours et exercices destinés à son enfant. Ce dernier est chargé de les traiter puis les retourner à l'expéditeur pour correction http://www.osiris.sn/COVID-19-Tele-ecole-comme.html

ANNEXE II : PLAN DE DECONFINEMENT – REGARD A TRAVERS LE MONDE

1. Au Burkina Faso

La reprise administrative est fixée pour le lundi 4 mai pour le compte du ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales. Le calendrier de reprises est arrêté selon la spécificité de chaque département de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

- Pour le ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), la reprise administrative est fixée pour le 4 mai 2020 et les activités pédagogiques pour les élèves en classe d'examen (CM2, Troisième, dernière année CAP, dernière année BEP et terminale) reprendront progressivement le lundi 11 mai 2020.
- Pour ce même ministère, les élèves des classes intermédiaires reprendront progressivement le lundi 25 mai 2020
- Quant au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation et les structures de formation professionnelle, la reprise progressive des activités pédagogiques est fixée au lundi 11 mai 2020.

Le gouvernement prévoit pour la réouverture des classes, la confection de 12 millions de masques pour les élèves, enseignants et le personnel administratif. Un nettoyage et une désinfection des établissements situés dans les villes ayant connu des cas de coronavirus seront effectués.

Une circulaire administrative indiquera pour chacun des ordres d'enseignement et de formation, le chronogramme précis de reprise des cours.

2. En Chine

A Pékin, seuls les lycéens de dernière année ont été autorisés le 27 avril à revenir en classe pour préparer le « gaokao », le bac chinois, examen d'entrée à l'université. Cette année, la date des épreuves a exceptionnellement été décalée d'un mois, à début juillet.

Dès le 9 mars, les écoles ont commencé à ouvrir de nouveau à travers le pays, mais pas dans n'importe quelles conditions :

- ⇒ La rentrée se fait par petits groupes. Pour franchir les portes des établissements, il faut passer dans un sas de désinfection, une tente au sein de laquelle des employés en combinaison intégrale désinfectent ceux qui rentrent
- ⇒ Vérification d'attestations de santé avant de passer la porte des établissements
- ⇒ Port du masque obligatoire
- ⇒ Nettoyage des salles de cours plusieurs fois par jour et bâtiments équipés de thermomètre infrarouge pour vérifier la santé des enfants

À l'intérieur des classes, tables espacées les unes des autres et une division des élèves en groupes séparés pour participer à différentes activités, avec échelonnement des horaires.

3. En Allemagne

Avec plus de 140 000 cas officiellement recensés et environ 4 500 décès, l'Allemagne a annoncé ses premières mesures de déconfinement applicables dès le 20 avril. La priorité a été donnée à la relance de l'économie. Les écoles ouvrent avec la condition d'avoir une surface inférieure à 800 mètres carrés. Il est important de noter qu'en Allemagne, chaque région dispose, fédéralisme oblige, d'une marge de manœuvre et peut prendre des décisions autonomes.

MODALITES CONCERNANT L'EDUCATION

⇒ **Réouverture des écoles et lycées** à partir du 4 mai. Les élèves les plus âgés, qui doivent passer leurs examens de fin de cycle d'ici l'été, seront les premiers à retourner en classe**.** Les écoles primaires suivront ultérieurement.

⇒ **Crèches et jardins d'enfants n'ouvriront pas avant l'été**, les enfants étant jugés trop jeunes pour respecter les consignes de sécurité.

⇒ **Les étudiants,** se débrouillant mieux avec l'enseignement à distance, retrouveront les universités à la rentrée d'automne.

- Les classes seront scindées en petits groupes tandis que les horaires de cours et les pauses seront échelonnés. Chaque école doit définir un plan d'hygiène incluant le lavage régulier des mains, le respect d'une distance minimale de 1,50 mètre entre les élèves ainsi que des règles relatives à l'éternuement. Les élèves et les enseignants à risque seront contraints de rester chez eux et les déplacements à pied ou à vélo sont encouragés.

- En revanche, aucun port du masque ne sera obligatoire à l'échelle du pays. Ces dispositions sont le fruit de pourparlers destinés à reprendre la main sur un débat qui semblait échapper au gouvernement Merkel et dont les régions, définiront in fine les détails.

- A noter que les ministères régionaux de l'Éducation, dotés en Allemagne des principales prérogatives éducatives, devaient présenter d'ici au 29 avril des mesures pour que les élèves respectent entre eux des distances raisonnables, notamment en réduisant la taille des classes et groupes d'apprentissage.

4. En Norvège

Une semaine après les « barnehager » qui font office de crèches et de maternelles, les petits Norvégiens de 6 à 10 ans sont retournés à l'école, après six semaines de cours en ligne. Les effectifs sont réduits à quinze par classe.

Concrètement, les moins de trois ans sont regroupés par groupe de trois, sous la responsabilité d'un adulte, tandis que les enfants de 3 à 6 ans, sont au maximum six, sans se mélanger aux autres. Mais cette réouverture, comme en France, suscite de nombreuses réactions auprès des parents.

5. Au Danemark

Au Danemark, la Première ministre du pays a annoncé une levée progressive des restrictions en vigueur pour lutter contre le coronavirus.

- Les crèches, les écoles primaires et maternelles ont réouvert le 15 avril, tandis que les collèges et lycées recommenceront à accueillir des élèves le 10 mai. "Il est approprié et justifié de commencer une ouverture lente", a-t-elle affirmé, en soulignant qu'il était important que "chacun garde ses distances et se lave les mains".
- Concernant le lavage de mains, cela ne va pas être une mince affaire ! Les enfants devront se les laver à leur arrivée puis au moins une fois toutes les deux heures, pendant une minute à chaque fois.
- La question du bâtiment demande une réorganisation totale. A commencer par les escaliers, qui ne pourront être utilisés qu'à sens unique.
- Chaque classe va être divisée en deux ou trois. Mais le gymnase, le réfectoire, l'atelier ou les salles de science vont aussi servir de classe
- L'école prévoit également de faire cours au maximum à l'extérieur

6. En France

Après plus de 40 jours de confinement, le Premier ministre a présenté le mardi 28 avril sa "stratégie nationale de dé confinement" devant l'Assemblée nationale. Son plan a été approuvé par les députés à 368 voix contre 100.

MODALITES CONCERNANT L'EDUCATION : Un retour "progressif" en plusieurs phases :

⇒ **À partir du 11 mai,** ce sont les écoles maternelles et élémentaires qui rouvriront, partout sur le territoire et sur la base du volontariat

⇒ **Les crèches** rouvriront aussi à partir du 11 mai, dans la limite de dix enfants maximum par espace et avec port du masque obligatoire pour les professionnels de la petite enfance. Cette réduction des capacités pose "la question des priorités d'accueil''. Les gestionnaires devront privilégier les couples d'actifs qui ne peuvent pas télétravailler et les familles monoparentales, ainsi que les enfants des soignants et des professeurs.

⇒ **À partir du 18 mai,** les collèges rouvriront, en priorité pour les classes de sixième et cinquième et en priorité dans les départements où le virus ne circule plus.

⇒ **Fin mai**, le gouvernement évaluera la situation des lycées avec l'objectif d'une réouverture début juin, avec la priorité mise sur les lycées professionnels.

- En pratique, les classes ne devront pas accueillir plus de 15 élèves, avec port de masque obligatoire. La vie scolaire "sera organisée autour du respect des règles barrière et des mesures d'hygiène stricte et de la distribution de gel hydro-alcoolique"

- Les enseignants et encadrants sont invités à porter un masque, quand il n'est pas possible de respecter les règles de distanciation physique. Concernant le port du masque pour les élèves, le Premier ministre a précisé les consignes selon les niveaux des classes concernées :

◊ Le port du masque est prohibé pour les enfants en maternelle ;

◊ Il n'est pas recommandé à l'école élémentaire mais l'Éducation nationale pourra mettre à disposition des masques pédiatriques pour des cas particulier, si un élève présente des symptômes en cours de journée par exemple ;

◊ Des masques seront fournis aux collégiens pour qui le port sera obligatoire.

7. Au Canada

Les stratégies de déconfinement ne sont pas les mêmes d'une province à l'autre. L'Ontario a annoncé dimanche que la fermeture des écoles est prolongée jusqu'au 31 mai. L'enseignement à distance s'y fait de façon plus soutenue. Les enseignants ont la responsabilité de poursuivre leurs tâches malgré le confinement, alors qu'au Québec, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a présenté au départ la fermeture des écoles comme des « vacances » aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Il a par la suite organisé un plan pour favoriser l'enseignement à distance.

MODALITES CONCERNANT L'EDUCATION

⇒ Le Québec paraît opter pour un plan semblable à la France. La réouverture y est étalée sur trois semaines selon le niveau scolaire, à compter du 11 mai. Les groupes seront composés d'un maximum de 15 élèves.

⇒ Le plan est ainsi établi :

- Les écoles primaires ouvriront le 11 mai en dehors de la région montréalaise, puis le 19 mai dans le grand Montréal.
- Les parents doivent informer leur école une semaine à l'avance de la présence de leur enfant en classe.
- Le masque ne sera pas fourni aux enseignants, mais ils pourront en porter un artisanal s'ils le souhaitent.
- Un groupe comptant un maximum de 15 écoliers sera permis par classe. S'ils sont plus nombreux, les locaux des écoles secondaires fermées pourraient être utilisés pour accueillir des élèves de 5e et 6e année.
- Les enfants à la santé fragile dont les parents sont immunosupprimés devraient rester à la maison.
- Les élèves qui ne se rendront pas à l'école devront suivre un enseignement à distance. Des plans de travail seront fournis par les enseignants, qui continueront aussi de remettre les « trousses pédagogiques » du ministère.
- 15 000 tablettes reliées au réseau cellulaire seront disponibles pour les élèves qui n'auraient pas les outils technologiques ou la connexion internet pour faire l'école à la maison.
- Si une personne est infectée par le COVID-19, elle sera retirée de l'école, qui ne sera fermée que si on trouve des cas de transmission du virus.
- Les chauffeurs d'autobus scolaires, souvent âgés de plus de 60 ans, seront protégés par un plexiglas.
- Lors des récréations, les écoles devraient moduler le temps dans les cours d'école pour éviter que trop d'enfants s'y retrouvent à la fois.
- Même s'ils ne retourneront pas à l'école, les élèves du secondaire devront effectuer les travaux demandés à distance par leurs enseignants.
- La note finale peut encore être influencée par les travaux qui seront demandés par les profs.

ANNEXE III : DES INITIATIVES DE LA COSYDEP

1. Déclaration sur la suspension des enseignements-apprentissages

Le 17 mars 2020, la COSYDEP a fait une déclaration sur la suspension des enseignements liée au contexte mondial de l'épidémie à Coronavirus. Cette déclaration a fait suite à celle du Président de la République du Sénégal relative à la prise de plusieurs mesures pour lutter contre la propagation du Covid-19 dont celle liée à la suspension des apprentissages dans les écoles et université du Sénégal. La COSYDEP a exprimé sa parfaite convergence de vue avec le Président de la République sur cette décision. A travers le communiqué, la COSYDEP a renouvelé sa disponibilité et son engagement aux autorités et aux populations à les accompagner dans cette situation de crise. Voir déclaration http://aps.sn/actualites/societe/education/article/suspension-des-cours-il-n-y-a-pas-a-ce-stade-peril-en-la-demeure-cosydep)

2. Déclaration sur la prolongation de la mesure de suspension des enseignements-apprentissages.

Il est acté que la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus va fortement impacter l'éducation et la formation. En effet, après une première mesure de suspension des cours pour trois semaines, les autorités ont décidé à juste titre de prolonger la fermeture des établissements scolaires et universitaires jusqu'au lundi 4 mai 2020. Face à cet état de fait qui rend plus complexe la gestion de l'année scolaire 2019-2020 mais aussi à l'exigence de définir des stratégies audacieuses et anticipatrices, la COSYDEP invite à ne pas se laisser surprendre par les développements ultérieurs. La Coalition a ainsi partagé un certain nombre de propositions susceptibles d'aider à la prise de décision. Voir déclaration http://cosydep.org/portfolio/prolongation-de-la-mesure-de-suspension-des-enseignements-covid-19-au-senegal-nous-sommes-tous-des-soldats/)

3. Audience avec les autorités du MEN

Le Ministère de l'Education nationale (MEN) a reçu en audience une délégation de la COSYDEP. Le MEN a manifesté toute sa satisfaction et sa reconnaissance pour la qualité du partenariat avec la COSYDEP. Au cours des échanges, la COSYDEP a fait un exposé succinct des initiatives prises pour contribuer à la lutte contre la pandémie du COVID 19. Pour finir, la COSYDEP a remis au MEN un chèque de cinq cent mille francs (500 000 FCFA) représentant sa modeste contribution financière au plan de riposte contre le COVID 19. La COSYDEP a réaffirmé sa conviction que le génie du peuple sénégalais vaincra le COVID19. Voir compte rendu rencontre https://sunugox.info/educ/lutte-contre-le-covid-19-la-cosydep-appuie-le-men/).

4. Mobilisation des antennes locales de la COSYDEP

Consciente que la sensibilisation est le remède phare contre le Covid-19 et qu'elle doit s'opérer à tous les niveaux, la COSYDEP a mis à contribution toutes ses antennes locales implantées dans les 14 régions du Sénégal dans la lutte contre la propagation du Coronavirus. C'est ainsi qu'elles ont animé des émissions de sensibilisation dans des radios communautaires et ont fait des spots vidéo de sensibilisation en langue locale (https://youtu.be/7-J_RQHe41A) pour porter la bonne information. Il s'est agi aussi pour les antennes, afin d'amortir les risques de désapprentissage des apprenants au cours de la période d'arrêt, d'instaurer des initiatives en ligne en vue de promouvoir la continuité des apprentissages à travers un renforcement pédagogique.

5. Production d'outils de communication

Au-delà des initiatives entreprises, des outils ont été élaborés pour une large sensibilisation sur les recommandations et mesures dans la prévention contre le Coronavirus. Pour gagner le pari de la sensibilisation, la COSYDEP a réalisé deux types de vidéos. Une première sous format dessin animé qui sensibilise sur les recommandations à suivre contre l'épidémie du coronavirus. Cette vidéo s'adresse aux différentes couches de la population en général et en particulier aux enfants. Une seconde vidéo de sensibilisation portée par des membres des instances de la COSYDEP, des représentants syndicaux, des enseignants, des représentants de parents d'élèves et autres acteurs de la société civile en langue française et en langues locales. Leurs messages ont porté sur des recommandations pour la continuité des apprentissages à l'endroit des élèves. Tous les supports de communication de la COSYDEP (COSYDEP TV, Facebook, Instagram, Twitter) ont été mis à contribution gratuitement dans la sensibilisation de la lutte contre le Covid-19. Ci-après les liens de vidéos de sensibilisation :

Vidéos de sensibilisation de Professeurs
https://youtu.be/3U3AHGLuy_g https://youtu.be/LeWWlCF_M_0 https://youtu.be/XoHAGFWG0ws
https://youtu.be/u2ApO1wFYhU https://youtu.be/GLUv4p5TP7w https://youtu.be/DCELhM-zZgs

Vidéos de sensibilisation de responsables syndicaux actifs en éducation
https://youtu.be/rOi9Tgt1w38 https://youtu.be/El3EWI2qR10 https://youtu.be/8fBhYrx1bN0
https://youtu.be/G3UBGzwSCZU https://youtu.be/I5vZ7jgOaQQ https://youtu.be/DoUTFQvPsAk
https://youtu.be/TshcLxcuddc https://youtu.be/ezAxAslxFlY

Vidéos de sensibilisation de leaders d'Association de parents d'élèves
https://youtu.be/T1RyexsWmZU https://youtu.be/v42lDlU3dh4

Vidéos de sensibilisation de responsables d'ONG
https://youtu.be/idWcbBPf8Jo https://youtu.be/02OsEVZWLas https://youtu.be/Y--xIkVE7Wk
https://youtu.be/VmV0Ch5_Ykk https://www.youtube.com/watch?v=gZGH42wQa0I

DECLARATION SUR LA SUSPENSION DES ENSEIGNEMENTS

COVID 19 au Sénégal : nous sommes tous des soldats

A la suite de l'apparition de la pandémie du COVID 19 au Sénégal, la COSYDEP a initié une concertation en urgence avec ses administrateurs afin d'examiner la situation nationale de l'éducation et d'apprécier les mesures prises par le Chef de l'État, le samedi 14 mars 2020.

La COSYDEP exprime sa parfaite convergence de vue avec le Président de la République sur la décision de suspension des enseignements dans les écoles et universités. Le Conseil d'Administration considère que cette mesure répond à une demande de l'opinion et se fonde aussi sur des éléments d'appréciation dont seule l'autorité dispose. La COSYDEP marque ainsi sa solidarité au gouvernement et aux populations ; elle s'engage dans le combat contre la propagation du virus et pour un bon dénouement de l'année scolaire 2019-2020.

Considérant que la suspension des cours pour trois semaines intervient à quelques jours des congés de fin de semestre, le CA estime qu'il n'y a pas à ce stade péril en la demeure, surtout si toutes les dispositions nécessaires à l'accompagnement de la mesure sont prises.

Pour atteindre les résultats escomptés et minorer le préjudice sur les apprentissages, la COSYDEP a formulé des recommandations à l'endroit des parties prenantes de l'éducation :

1. Appliquer strictement la décision à tous les lieux d'éducation notamment les daara, les ateliers coin de rue, etc. ;
2. Veiller à ce que les élèves ne transposent pas l'école dans d'autres espaces de concentration humaine comme les plages et les aires de jeu ;
3. Se mobiliser et saisir toutes les opportunités qui s'offrent pour assurer la continuité pédagogique et accompagner les apprenants ;
4. Organiser des concertations inclusives avec toutes les parties prenantes afin d'assurer le suivi de la mesure et de se doter d'un plan de contingence pour prendre en compte toutes les hypothèses.

Enfin, la COSYDEP renouvelle sa disponibilité et son engagement aux autorités et aux populations, formule le vœu que le virus disparaisse rapidement en emportant avec lui toute forme d'instabilité dans le milieu scolaire et reste convaincue que l'intelligence pratique du peuple sénégalais vaincra le COVID19.

Fait à Dakar le 17 mars 2020
La COSYDEP

Lutte contre le COVID19 : suivi d'audience

Dakar, le 26 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Par la présente, la COSYDEP vous présente ses compliments et vous exprime ses vifs remerciements à la suite de l'audience que vous lui avez accordée le mardi 24 mars 2020. Cette rencontre a permis, encore une fois, à la Coalition de mesurer toute la considération et la sympathie dont elle fait l'objet de votre part.

En effet, la délégation que vous avez instruite pour vous représenter, dans sa composition comme dans la qualité de ses membres, témoigne de la haute idée que vous avez du partenariat. Conduite par Madame le Secrétaire général et comprenant, le CT1, différents Directeurs et Chefs de services, elle manifeste la preuve de la profonde signification accordée. Aussi voudrais-je vous manifester toute ma satisfaction et ma reconnaissance pour la qualité de notre partenariat.

Au cours des échanges, la COSYDEP, à travers sa Présidente et son Directeur Exécutif, a fait un exposé succinct des initiatives prises pour contribuer à la lutte contre la pandémie du COVID 19. Parmi celles-ci, l'on peut retenir :

- Une déclaration sur la fermeture des établissements scolaires et universitaires ;
- Un mémo transmis à nos antennes régionales pour les instruire d'appuyer les initiatives des autorités locales.
- Le renforcement de l'émission à grande écoute « En classe, Rfm » avec un appel aux citoyens à travers le slogan **«** *Du jaare ci man : Toog ci kër gi, jànge ci kër gi, Mucc ci koronaa »*
- Le développement de messages et d'outils simples de communication
- L'utilisation de COSYDEP TV comme plateforme de sensibilisation des communautés et d'accompagnement des apprenants ;

Au terme de notre présentation, Madame le SG et ses collaborateurs ont apprécié positivement le soutien de la COSYDEP qui a pris l'initiative de venir vers le Ministère pour renouveler sa disponibilité ainsi que son engagement inconditionnel à mettre à profit tout ce qui dépend d'elle pour appuyer le département de l'éducation dans toutes ses actions.

Constatant la parfaite convergence de vues sur la situation actuelle de l'éducation, les deux parties ont tiré les conclusions suivantes :

- Partager le plan d'action du ministère ;
- Officialiser l'intégration de la COSYDEP dans le Comité de veille ;
- Positionner au niveau du site du MEN les supports de communication et de plaidoyer préparés par la COSYDEP
- Transmettre au ministère tout outil produit par la COSYDEP.

Pour finir, la COSYDEP a remis au MEN un chèque de cinq cent mille francs (500 000 FCFA) représentant sa modeste contribution financière au plan de riposte contre le COVID 19.

Certaine que le génie du peuple sénégalais vaincra le COVID19, et attentive à toute suite à votre convenance, la COSYDEP vous renouvelle sa disponibilité et son engagement.

PROLONGATION DE LA MESURE DE SUSPENSION DES ENSEIGNEMENTS

COVID-19 au Sénégal : Nous sommes tous des soldats

La célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance nationale s'est déroulée dans un contexte particulier marqué par la pandémie du COVID-19. L'extrême sobriété de la cérémonie officielle témoigne de la gravité du moment avec la remise en cause des certitudes et des priorités. Le COVID aura rappelé les exigences d'un nouveau paradigme qui devra mettre l'humain au cœur de tout projet. A cet égard, la réflexion sur le repositionnement des secteurs sociaux, notamment de l'éducation, de la formation et de la santé devient un impératif de premier ordre.

Il est acté que la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus va fortement impacter l'éducation et la formation. En effet, après une première mesure de suspension des cours pour trois semaines, les autorités ont décidé à juste titre de prolonger la fermeture des établissements scolaires et universitaires jusqu'au lundi 4 mai 2020.

Face à cet état de fait qui rend plus complexe la gestion de l'année scolaire 2019-2020 mais aussi à l'exigence de définir des stratégies audacieuses et anticipatrices, la COSYDEP invite à ne pas se laisser surprendre par les développements ultérieurs.

La Coalition partage ainsi un certain nombre de propositions susceptibles d'aider à la prise de décision.

1. **Evaluer le 1er moment de fermeture des écoles** par un bilan rapide en vue d'apprécier la portée et le taux de couverture des multiples initiatives et offres d'accompagnement des apprenants. Tout dispositif devrait privilégier la mise en place d'un modèle alternatif qui soit disponible, accessible, adapté, accepté et inclusif.

2. Dans une perspective post COVID, **sécuriser les établissements**, en tant que patrimoine, en renforçant les services de gardiennage et en assurant le paiement des factures d'eau et d'électricité.

3. **Renforcer la protection des enfants vulnérables** (apprentis, talibés, enfants mendiants, …), en lien avec les collectivités territoriales, les autorités déconcentrées, le secteur privé local et la société civile.

4. **Organiser des concertations inclusives**, via une plateforme d'échanges en ligne, facilitée par l'Agence De l'Informatique de l'État (ADIE), en vue de recueillir toute contribution permettant de construire des plans de sortie de crise en fonction de chaque hypothèse. Cet exercice donnerait plus de visibilité sur les possibilités qui peuvent s'offrir pour rattraper le quantum perdu, achever les enseignements et organiser les examens.

Au vu de la tournure des événements, la Coalition considère que la perte de 06 semaines sur le quantum horaire, reste une hypothèse basse, étant entendu que le temps perdu pourrait être plus important. La COSYDEP reste convaincue que le Sénégal a l'intelligence collective pour une solution inclusive et pratique. L'école est fermée mais pas les apprentissages !!!

Par l'Éducation, Pour Vaincre le COVID, La COSYDEP s'engage
Pour un plan de contingence inclusif qui prenne en compte toutes les hypothèses

Fait à Dakar le 7 avril 2020

COVID-19 au Sénégal : MESURE DE FERMETURE DES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

RECUEIL DES AVIS DES MEMBRES ET PARTENAIRES

Chers Collègues,
Pour endiguer l'expansion de la pandémie du COVID-19, le Président de la République a pris une série de mesures parmi lesquelles la fermeture des écoles et universités du 16 mars au 06 avril puis prolongée jusqu'au 4 mai 2020. A deux semaines de l'échéance du 4 mai, le débat sur l'évaluation de l'impact du Covid-19 sur le secteur éducatif et l'élaboration d'un plan de reprise est ouvert. La COSYDEP s'apprête ainsi à publier sa position sur la situation. Nous souhaitons nous fonder sur les points de vue des instances, des organisations membres et des partenaires. A cet effet, nous vous invitons à remplir le petit questionnaire ci-dessous. Retour attendu le mardi 21 avril 2020.

IDENTIFICATION :
……

Pensez-vous que la reprise des enseignements peut être effective le 4 mai ?

Si OUI, quel dispositif de reprise ?
……
……
……
……

Si NON, Pourquoi ? Quelles propositions pour la continuité des enseignements ?
……
……
……
……

Selon vous, quel est l'impact du COVID-19 sur le système éducatif au Sénégal dans le court, moyen et long terme ?
……
……
……
……

Y a-t-il d'autres questions importantes sur lesquelles la coalition devrait s'exprimer ? Lesquelles ? Quels points de vue devrions-nous défendre ?
……
……
……
……

NB : Merci de répondre aux questions sur lesquelles vous êtes le plus à l'aise

Par l'Éducation, Pour Vaincre le COVID, La COSYDEP s'engage
Pour un plan de contingence inclusif qui prenne en compte toutes les hypothèses